

Magazine

SEMAINE DU HANDICAP

3^E ÉDITION

PAGE 9



*Découverte des instruments adaptés
créés par les frères Baschet*

Photo d'archives



• CONVENTION
INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT
Page 8



• REPENSER
LA PÉRIPHÉRIE
COMMERCIALE
Page 11



• NOUVEAU
PLAN LOCAL
D'URBANISME
Pages 16 - 17



**Corinne
GUYON**
coaching

Tél. : 06 60 73 31 94
Adresse mail : corinneguyon@orange.fr

Site internet :
<http://corinneguyon8.wixsite.com/corinneguyoncoaching>

VOTRE COACH PERSONNELLE À MAUREPAS !

Certifiée par le Ministère du Travail. Spécialisée en reconversion professionnelle, orientation et suivi scolaire, préparation des examens et concours.



Restaurant Bar Le Transat



Au Transat, un avant-goût des fêtes pour votre repas de fin d'année !

Pendant cette période de fête, le restaurant Le Transat vous propose un menu spécial Noël ! Venez vite le déguster en famille, entre amis ou entre collaborateurs en toute convivialité à partir de 10 personnes. Entre le 1er novembre 2019 et le 29 février 2020. Les détails du menu sont disponibles sur le site internet : <https://le-transat-restaurant.eatbu.com/?lang=fr>
Pour accompagner votre repas nous vous offrons l'apéritif pour toute réservation avant le 28 décembre 2019 ! Contactez Monsieur Yann Gestin au 01 30 51 78 52 pour profiter de cette offre et connaître le menu.



<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

1 Rocade de Camargue 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com

Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)



Le Maurepas

Restaurant • Bar • Brasserie

**SOIRÉE BEAUJOLAIS LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019
DÎNER SPECTACLE ET GROUPE DE ROCK « ROCKER'S »
SUR LE THÈME ANNÉE 60' 70' 80'**

Menu / 40€ par personne

Marbré de foie gras et Chutney à la poire.
Paleron de Veau Braisé et ses carottes au jus,
servi avec sa mousseline de céleri.
Café Gourmand, composé de ses 4 pâtisseries maison.

Réservation au Maurepas, places limités

Restaurant de 11h30 à 15h.
Formule du marché, formule salade ou burger. Cuisine du terroir,
cuisine maison, traditionnelle française avec spécialité aveyronnaise.
Ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 20h. Le samedi de 7h à 19h30.

01 30 50 57 07  brasserie Le Maurepas
restaurant-lemaurepas.fr

RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE
VOUS ACCUEILLENT AUX HORAIRES SUIVANTS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :
27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS
Tél : 01 30 50 03 28





Notre territoire prépare son avenir

Chères Maurepatiennes, Chers Maurepatiens,

Nous devons prendre conscience que notre environnement n'est que le miroir de nos comportements.

Le mois dernier, je commençais mon édito par ce questionnement « Mais qui peut bien faire ça ? ». Il s'agissait-là dans mon propos d'interpeller celles et ceux qui, par négligence ou manque de civisme, abandonnent mégots, déchets et déjections canines sur nos trottoirs.

Ce sujet repris dans une campagne de communication a entraîné beaucoup de réactions et de commentaires soulignant notre responsabilité collective dans ce domaine.

Mais tout cela était sans compter l'épisode de pollution dont a souffert le bassin de la Courance, le 4 octobre dernier, dû vraisemblablement au déversement volontaire d'hydrocarbures dans le réseau d'eau pluviale.

La vigilance d'un promeneur et son bon sens civique en signalant immédiatement cette pollution, conjugués à la rapide réaction des services municipaux et des équipes des sapeurs pompiers des Yvelines ainsi que des techniciens spécialisés, ont permis de contenir cette nappe d'hydrocarbures et de l'éliminer par pompage.

Depuis, un examen réalisé par le groupe Total sur le pipeline qui traverse notre commune, a démontré que cet ouvrage n'était pas en cause et les éléments de l'enquête en cours privilégient une pollution volontaire commise en amont.

Un tel acte me laisse sans voix ! Comment peut-on encore de nos jours, à la lumière de toutes les informations qui nous sensibilisent sur l'état de la planète, continuer à déverser volontairement des dizaines de litres d'hydrocarbures dans la nature, dans l'unique but de s'éviter les coûts engendrés par les circuits de retraitement de ses déchets ?

Le spectre financier peut-il continuer à régner sans partage sur nos modes de vie ?

Il est urgent que chacun d'entre nous adopte un comportement responsable. Un dicton amérindien dit : « La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent ». Il est temps que nous hissions nos agissements à la hauteur des attentes des nouvelles générations.

Notre territoire prépare son avenir.

Après l'avis favorable rendu par les élus du conseil municipal, le conseil communautaire de SQY a voté lors de sa séance du 26 septembre dernier le nouveau Plan Local d'Urbanisme de Maurepas.

Ce nouveau document, qui sera définitivement opposable en janvier prochain, définit les règles d'urbanisation à respecter sur l'ensemble du territoire communal ainsi que les terrains protégés.

L'État, de son côté, poursuit sa réflexion concernant la requalification du carrefour Malmédonne. Afin de présenter le projet et d'entendre l'ensemble des attentes des populations concernées, une concertation publique est organisée du 18 novembre au 20 décembre prochains sur les communes de La Verrière, Coignièrès et Maurepas.

Une information spécifique vous sera adressée dans les jours à venir et une réunion de concertation publique de clôture sera organisée à ce sujet par l'État le 12 décembre prochain, à 20 heures, en Mairie de Maurepas.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Grégory GARESTIER
Maire





LES FOULÉES DE MAUREPAS / 5 OCTOBRE

Près de 200 coureurs, hommes et femmes, ont pris le départ de la 5^e édition, au stade du Bois, pour un parcours de 6 ou 12 km empruntant en grande partie les chemins de la forêt domaniale. En fin de matinée, le maire et les élus du conseil municipal ont remis leurs prix aux trois premiers et trois premières de chacune des courses. L'intégralité du palmarès : www.maurepas.fr La veille, les élèves de CM1 et de CM2 de toutes les écoles élémentaires de Maurepas et tous les collégiens de Louis-Pergaud (de la 6^e à la 3^e) se sont élancés pour une course de 1200 mètres. Cette année, c'est l'UNICEF qui a bénéficié du soutien des Foulées. Pour chaque inscription, 2€ ont été reversés à ce fonds de l'ONU d'aide à l'enfance.



CONCOURS COMMUNAL DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS / 3 OCTOBRE

Les lauréats de la 3^e édition du concours communal des jardins et balcons fleuris ont été récompensés à l'hôtel de ville par le maire et les élus du conseil municipal. La Ville remercie la jardinerie Poullain, partenaire de cette opération.
CATÉGORIE « JARDINS » : 1^{er} Prix : Michel Marie / 2^e Prix : Isabelle Grateau-Roche / 3^e Prix : Jean Tortorici
CATÉGORIE « BALCONS » : 1^{er} Prix : Annick Lemonnier / 2^e Prix : Micheline Juchault / 3^e Prix : Denise et Jean Scolan



SEMAINE BLEUE INTERCOMMUNALE / 7-11 OCTOBRE

Les seniors de Coignières, d'Élancourt et de Maurepas ont participé aux différentes animations proposées par les trois Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de la 3^e Semaine Bleue intercommunale. L'après-midi consacrée à la sécurité routière, à la salle des fêtes de Maurepas, ou la conférence sur les « vols par ruse et à la fausse qualité », à l'hôtel de ville de Maurepas, ont notamment retenu leur attention.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL / 30 SEPTEMBRE

955 années de travail ! La cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail, qui s'est déroulée à l'hôtel de ville en présence du maire et des élus du conseil municipal, a récompensé la fidélité de 33 salariés du secteur privé. La promotion du 14 juillet 2019 a salué 20 ans de collaboration (13 médailles d'argent), 30 ans (7 médailles de vermeil), 35 ans (7 médailles d'or) et 40 ans d'activité (5 médailles grand or). Une médaille agricole pour 40 ans de travail a également été décernée.



CONFÉRENCE / 11 OCTOBRE

Animée par l'association E-Enfance, la conférence autour des risques des réseaux sociaux et d'internet était organisée au Mille club. En présence du maire et des élus du conseil municipal, cette conférence, proposée par le service municipal de la jeunesse et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), a montré aux parents les outils nécessaires pour préserver les ados des dangers du numérique.



JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ 12 OCTOBRE

Maurepas a participé pour la 6^e fois à la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP). Avec le soutien de la Ville, l'Union des Commerçants et Artisans de Maurepas (UCAM) et les enseignes locales ont proposé des animations et des moments conviviaux. Par exemple, place du Sancerrois, un stand de maquillage et de sculpture sur ballons était installé pour les plus petits.



VIDE-GRENIERS D'AUTOMNE / 13 OCTOBRE

Merci à tous les chineurs et chineuses qui ont pu profiter d'un beau dimanche d'automne pour dénicher la perle rare au vide-greniers de Maurepas. Les exposants ont apprécié la qualité de l'organisation. Tout a été mis en œuvre pour proposer des solutions à l'indisponibilité de la halle couverte. Le maire et les élus du conseil municipal ont salué l'implication des agents de la commune.



CYCLO-CANCER / 13 OCTOBRE

Les cyclotouristes du CTM se sont associés à la teamcyclocancer, association qui lutte contre le cancer par la pratique du sport cycliste en collectant des fonds pour aider la recherche. Une marche de 10 km et des circuits cyclo de 26, 52 et 90 km étaient proposés aux participants au départ du Centre Éducatif et Sportif de l'Agot (CESA). Le maire et des élus du conseil municipal étaient parmi plus de 300 personnes à s'engager. Bravo aux dizaines de bénévoles qui ont participé à l'organisation. 3 560 € ont été récoltés.

LA VILLE BOUGE



Le Centre de Supervision Urbain, installé dans les locaux de la Police municipale, recueille toutes les images filmées par les caméras de vidéoprotection.

DANS LA TOUR DE CONTRÔLE DE LA VIDÉOPROTECTION

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) est le cœur du dispositif de vidéoprotection de Maurepas. C'est là que les images filmées par les caméras convergent et sont exploitées par un agent assermenté.

Peut-être vous êtes-vous demandé ce qu'il advenait des images captées par les caméras de vidéoprotection implantées à Maurepas ? Sur l'ensemble du territoire communal, 23 caméras sont actuellement en fonctionnement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Elles récoltent des images qui sont acheminées jusqu'au Centre de Supervision Urbain (CSU), installé dans les locaux de la Police municipale, en centre-ville. Dans cette véritable tour de contrôle de la vidéoprotection, les images sont enregistrées et disponibles pendant 21 jours.

Elles sont exploitées en temps réel ou en différé. Comment ça marche ?

En temps réel, un policier municipal très expérimenté, assermenté, observe la voie publique depuis le CSU. « Cela revient à patrouiller dans la rue mais de façon démultipliée, ce qui permet de couvrir davantage de terrain » explique cet agent. Lorsqu'il repère des faits répréhensibles, grâce à un matériel de haute définition (excellente qualité d'image), il peut verbaliser par le biais des terminaux mobiles électroniques qui équipent la PM de Maurepas. L'agent explique : « Considérons le cas d'un véhicule stationné sur une piste cyclable. Je

prends une photo en procédant à une capture d'écran, je note l'heure à laquelle je constate l'infraction puis je dresse un Procès-Verbal Électronique (PVE). Le montant de l'amende dans cette situation s'élèvera à 135 €. Quand on a verbalisé, ça part à Rennes au Centre national de traitement de l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTA). Si le contrevenant conteste, on peut produire les photos prouvant l'infraction. »

Ce système de vidéoverbalisation est en place depuis environ un an. Et une baisse de certains types d'infractions a été constatée. L'agent présent au CSU travaille de jour et de nuit. Son travail de supervision s'articule également avec les policiers municipaux et Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui patrouillent dans les rues : « Dès que je repère des faits suspects, j'alerte les collègues. Cela permet une grande réactivité et fait cesser rapidement les troubles à l'ordre public. Grâce aux liens entre le CSU et le terrain, la fiabilité des renseignements et la qualité des interventions s'est nettement améliorée ». Les images enregistrées sont conservées pendant 21 jours. Elles ne peuvent être utilisées « en différé » que sur présentation par les

autorités policières ou judiciaires d'une réquisition officielle. Il y a environ 1 demande de ce type par mois. Plusieurs affaires ont été résolues grâce aux images des caméras maurepasiennes.

Bientôt 33 caméras

Il est important de préciser que ces images ne peuvent en aucun cas être transmises aux particuliers et que la vidéoverbalisation ne peut être réalisée a-posteriori. L'infraction doit être constatée par l'agent « en temps réel ». Les investissements de vidéoprotection se poursuivent en 2019 avec un budget de 115 087€ (10 nouvelles caméras), subventionnés à hauteur de 65 % par la Région Île-de-France et l'État.

CAMÉRAS PIÉTONS

La Police municipale de Maurepas sera prochainement équipée de « caméras piétons ». Le dossier de demande est en cours d'instruction auprès des services de la Préfecture. De quoi s'agit-il ? La « caméra piéton » est un dispositif individuel qui se fixe sur l'uniforme des policiers, de façon apparente qui permet de filmer leurs interlocuteurs pendant les interventions. C'est un moyen de lutter contre les violences et les outrages, de calmer les esprits si besoin.



Le robot a fait ses débuts à la cantine des Coudrays.

UN ROBOT À LA CANTINE

La Ville poursuit la mise en place du programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. Initialement testé aux Coudrays, l'opération est désormais étendue à l'Agiot et à la Marnière.

Il s'agit pour les enfants des écoles maternelles et primaires d'adopter des habitudes alimentaires plus responsables, en leur apprenant à mieux connaître leur faim. Les enfants peuvent donc choisir entre de petites et de grosses portions en fonction de leurs besoins individuels ou leurs goûts, et s'engagent à terminer leur repas. C'est le dispositif « petite faim » et « grande faim ».

Depuis quelques semaines, un robot prénommé Arthur a fait son apparition aux Coudrays. Il permet aux enfants d'avoir un retour concret de leurs efforts : la machine pèse ce qui reste dans leur assiette. Si le poids est inférieur à 100 g, le gyrophare sur sa tête s'illumine. Une façon ludique et amusante d'apprendre à mieux consommer dès le plus jeune âge ! Le robot a été réalisé par les agents des services techniques de la Ville.

D'autres actions sont prévues à l'avenir, comme éduquer à la valorisation des déchets alimentaires avec l'entretien d'un compost ou éventuellement l'adoption d'animaux omnivores (poules, chèvres...).

DROITS DE L'ENFANT : BON ANNIVERSAIRE !

Maurepas va participer aux manifestations fêtant le 30^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) en organisant une après-midi spéciale ouverte à tous, mercredi 20 novembre, au gymnase Malmédonne (entrée par l'avenue de Limagne).

Le 20 novembre 1989 était adoptée à l'unanimité la Convention relative aux droits de l'Enfant par l'Organisation des Nations Unies. Les 54 articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) servent de socle à toute l'action de l'UNICEF, le fonds de l'ONU pour l'enfance.

Pour la première fois de l'Histoire, un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

Les enfants des centres de loisirs et structures jeunesse de la Ville de

Maurepas présenteront, de 14h à 16h, chants, danses, sketches... autour des 4 principes fondamentaux de la CIDE :

- La non-discrimination
- L'intérêt supérieur de l'enfant
- Le droit de vivre, survivre, se développer

● Le respect des opinions de l'enfant
Des bénévoles de l'Unicef seront également présents pour présenter la CIDE ainsi que le réseau « Ville amie des enfants », dont Maurepas fait partie depuis 2018.

Le goûter, offert à tous, se déroulera en présence du Maire et des élus du conseil municipal, à 16h.

À 20h : ciné-débat avec la projection du film « Le Cerveau des enfants » de S. Brillant (1h30). A l'issue, débat avec un professionnel de l'association « Ensemble pour l'éducation ». Ce film est une plongée dans les neurosciences et explique comment nos expériences dans l'enfance façonnent notre cerveau. Entrée libre et gratuite sur réservation : www.maurepas.fr



Les enfants de Maurepas vous donnent rendez-vous mercredi 20 novembre.

(Photo d'archives)

SEMAINE DU HANDICAP

Du 23 novembre au 1^{er} décembre, pour la troisième année consécutive, Maurepas propose une semaine du handicap



(Photo d'archives)

Venez découvrir le vélo couché, qui permet de pratiquer la bicyclette autrement.

La Ville de Maurepas organise la 3^e édition de la Semaine du Handicap, du 23 novembre au 1^{er} décembre 2019. Il s'agit de sensibiliser

les habitants aux enjeux liés aux différentes formes de handicap et aux problématiques rencontrées par les personnes handicapées. Pour cela, un programme varié a été mis sur pied. La médiathèque Le Phare, le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, l'École des Sports de Maurepas, seront notamment associés à cette opération.

Pour commencer la semaine, samedi 23 novembre, vous pourrez découvrir et essayer des vélos accessibles à tous sur le parvis de l'hôtel de ville. Différentes sortes de machines adaptées seront mises à la disposition du public par les bénévoles de l'association Cyclo Tourisme Maurepas (CTM).

LE PROGRAMME

Samedi 23 novembre

9h - 12h - Démonstrations / parcours avec des vélos adaptés par l'association des cyclotouristes maurepasiens, place Charles-de-Gaulle, parvis de l'Hôtel de ville

14h - 17h - Sensibilisation au handisport dans le cadre de l'animation de quartier, square du Beaufortin

Du samedi 23 novembre au dimanche 1^{er} décembre

Aux jours et heures d'ouverture, mise en valeur des collections spécifiques de la médiathèque Le Phare, place de Bretagne. La Médiathèque Le Phare de Maurepas met gratuitement à la disposition du public des ouvrages en gros caractères.

Lundi 25, mardi 26, jeudi 28 et vendredi 29 novembre

Entre 12h et 13h30 - Sensibilisation au handisport au sein des écoles, à l'heure du déjeuner - Les Friches, L'Agot, Les Bessières, La Marnière

Mercredi 27 novembre

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Sensibilisa-

tion au handisport dans le cadre de l'école des sports (parcours guidé, cessi-foot, tir sur cible). Ouverte uniquement aux enfants inscrits à l'école des sports. Gymnase des Bessières, rue du Raz
14h - Réunion de la commission d'accessibilité, suivie d'une visite des ateliers de l'école des sports. Réservé aux membres de la commission accessibilité.

De 16h15 à 17h - Découverte des ateliers Baschet encadrés par Sandrine Gaudillère. Des instruments créés par les frères Baschet équipent le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de Maurepas. Ces instruments ont pour objectif essentiel l'éveil au monde sonore. Ils peuvent être joués par tous les publics : petits enfants, adolescents, adultes, personnes handicapées.

Jeudi 28 novembre

14h - Projection du film « Chamboultout » au Ciné 7 (quartier des Sept Mares), dans le cadre de la programmation senior du CCAS. Tarif réduit pour les adhérents au passeport senior (entrée à 3 €).

Vendredi 29 novembre

Séance de travail musical de la classe ULIS

(scolarisation d'élèves en situation de handicap) autour de l'instrumentarium Baschet, avec Caroline Petitjean, intervenante musique, au Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, rue de la Beauce.

Samedi 30 novembre

De 9h à 12h
Sensibilisation au handisport dans le cadre de l'école des sports (parcours guidé, cessi-foot, tir sur cible). Ouverte uniquement aux enfants inscrits à l'école des sports. Gymnase des Bessières, rue du Raz

Samedi 7 décembre

Téléthon, gymnase Malmédonne, avenue de Limagne.

ANIMATION SPORTIVE DE QUARTIER

Le service des sports de la Ville de Maurepas et les associations sportives partenaires organisent une animation sportive de quartier samedi 23 novembre, de 14h à 17h, square de Beaufortin, dans le quartier de l'Agot (à proximité du CESA). Animation gratuite. Possibilité de s'initier en famille à différentes disciplines et de découvrir de nouveaux horizons sportifs.

CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL : INSCRIVEZ-VOUS !

3^E ÉDITION



Il est temps de s'inscrire à la 3^e édition du concours communal de décorations de Noël et contribuer ainsi à enchanter Maurepas.

C'est gratuit et c'est ouvert à tous, habitat collectif comme individuel : la 3^e édition du concours communal des décorations de Noël est reconduit cette année. Il s'agit de valoriser la contribution des Maurepasais à l'embellissement de la commune pendant la période des fêtes de fin d'année. L'esthétique et l'harmonie des décors est évaluée par le jury, tout comme la prise en compte de l'environnement (guirlandes lumineuses peu gourmandes en électricité, fréquence d'allumage modérée, usage d'un programmeur...). Pour participer, il suffit de remplir le bulletin de participation ci-dessous et de le faire parvenir par

courrier postal à la mairie avant le 27 novembre 2019 par courriel à evenementiel@maurepas.fr ou dans l'urne à l'accueil. Inscription également possible sur maurepas.fr – vos démarches en ligne. Les décorations seront évaluées entre le 16 et le 20 décembre 2019. La remise des prix interviendra après les vacances de fin d'année. Les catégories « maisons et jardins » et « fenêtres et balcons » seront primées. Les plus belles vitrines des commerces de proximité se verront également récompensées par un prix spécial du jury.

BULLETIN DE PARTICIPATION À RENVOYER AVANT LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2019

Nom :
 Prénom :
 Adresse complète (préciser l'étage pour les immeubles) :
 Courriel :
 Téléphone fixe :
 Téléphone portable :
 Cochez votre catégorie : Appartement Maison

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Lundi 11 novembre, Maurepas commémorera l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin au premier conflit mondial.

Les tombes du carré militaire seront fleuries à 10h30 au cimetière, rue de Villeneuve. A 11h, cérémonie au monument aux morts, rue de l'Église, au Village. Aux côtés des élus du conseil municipal, des anciens combattants, des enfants des écoles, les Maurepasais sont invités à se joindre à cette commémoration instituée en 1922 par Alexandre Millerand, Président de la République.



HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

Jeudi 5 décembre, Maurepas s'associera à la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Une cérémonie est organisée à la stèle du souvenir, allée du Bourbonnais, en face des locaux de la Police municipale, à 14h. Cette commémoration a été instituée en 2003 par Jacques Chirac, Président de la République.

Participez à l'avenir de ...

Repenser la périphérie commerciale

Pariwest | Forum Gibet | Portes de Chevreuse



Lundi 18 novembre 2019 - 20 h

Atelier de concertation

ouvert à tous

Salle des fêtes de Maurepas

7, rue Galois

Inscription : concertation.peripherie-commerciale@sqy.fr

LA CARTE DES TRAVAUX

La Ville et ses partenaires œuvrent au quotidien pour préserver un cadre de vie agréable à Maurepas. Quelques exemples de réalisations réalisées récemment.

VILLENEUVE PISTE CYCLABLE

Rue du Lieutenant Henri Levet, à Villeneuve, il est procédé à l'aménagement sur 350 mètres d'une voie de circulation douce d'une largeur de 2,5 mètres. Il s'agit du prolongement de la voie existante rue de Villeneuve. Les travaux commencent en novembre et devraient durer environ dix semaines pour un coût de 40 000 €.

- Il est également prévu à cet endroit la réfection du tapis routier
- Renouvellement du réseau d'eau potable en cours. Coût de l'opération 847 000 €



VILLAGE

BASSIN DE LA COURANCE

Une pollution aux hydrocarbures a été détectée début octobre en amont du bassin de la Courance. Les pompiers ainsi que les services exploitant du réseau d'eaux pluviales sont intervenus pour contenir la pollution grâce notamment à des buvards absorbants stoppant la propagation. La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a déposé plainte. Une enquête est en cours pour identifier l'origine de cette pollution. Le pipeline de Total est hors de cause. Le bassin de la Courance est une retenue artificielle alimentée notamment par les réseaux d'eaux pluviales.



PARIWEST ÉCO-QUARTIER

Le domaine d'Iberville, premier programme de l'éco-quartier de Maurepas à sortir de terre, est en bonne voie, comme le prouvent les façades donnant sur le rond-point et sur la rue de Chevreuse. Ce projet privé de 288 logements est réalisé par Kaufman & Broad.



CENTRE-VILLE ALLÉE DE LA CÔTE D'OR

La réhabilitation de l'allée de la Côte d'Or et de ses abords amorce sa dernière ligne droite avec notamment l'installation des garde-corps, des bancs lumineux, des accroche-vélos et des corbeilles. Au niveau de l'avenue du Forez, la place basse, faite en petits pavés de granit, est en cours de finition. La ville veille à la bonne réception des travaux, des reprises ont été effectuées. Prochaine étape : la mise en place de la végétation et au final, un nettoyage global à la fin des travaux.

CENTRE-VILLE MARCHÉ

Dans quelques semaines, le marché de Maurepas connaîtra un nouvel aménagement pour affronter dans les meilleures conditions la saison froide. Il s'agit de l'installation d'une halle provisoire fermée permettant de réunir les commerces alimentaires en offrant de meilleures conditions de travail aux commerçants et davantage de confort à leurs clients.



CENTRE-VILLE CHEMINEMENT PIÉTONNIER

En lien avec les utilisateurs et le conseil des aînés, les services de la Ville ont réalisé des aménagements de la voirie communale afin d'améliorer l'accessibilité des espaces publics. Ainsi, un « parcours » piétonnier sécurisé a été créé depuis la maison de retraite médicalisée (EHPAD) Repotel jusqu'à la place du marché avec notamment la création d'un passage piétonnier et l'abaissement d'un trottoir.



CENTRE-VILLE PLACE CHARLES-DE-GAULLE

Les 10 bancs installés sur le parvis de l'hôtel de ville ont fait l'objet de travaux d'entretien. Les lattes en bois ont été repeintes et revernies. Aujourd'hui, ils sont tous opérationnels.

FINANCEMENT DE LA GEMAPI

Comme la loi le permet, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a décidé de percevoir la « taxe GEMAPI » pour financer les dépenses obligatoires en matière de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Département : 78 YVELINES		Commune : 383 MAUREPAS						
TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	19,91 %	%	0,70 %	12,58 %	0,647 %	6,68 %	%	
Taux 2019	19,91 %	%	0,70 %	12,58 %	0,632 %	6,33 %	0,0527 %	
Adresse								
Base ①	8675		8675	8675	8675	8675	8675	
Cotisation	1727		61	1091	55	549	5	3488
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	1690		59	1068	56	567	-	
Cotisations 2019	1727		61	1091	55	549	5	3488
Variation	+2,19 %	%	+3,39 %	+2,15 %	-1,79 %	-3,17 %	-	%
Propriétés bâties								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	14		1	1		1		
Cotisations 2019	15		1	1		1	0	17
Variation	+7,14 %	%	0 %	%	%	0 %	%	%
Propriétés non bâties								
Commune								
Taux 2018	90,50 %	%	3,56 %	22,22 %	1,307 %	5,91 %	%	
Taux 2019	90,50 %	%	3,56 %	22,22 %	1,138 %	3,87 %	0,204 %	
Bases terres Non agricoles								
Bases terres agricoles	17		17			21	17	
Cotisations 2018	14		1	1		1		
Cotisations 2019	15		1	1		1	0	17
Variation	+7,14 %	%	0 %	%	%	0 %	%	%

Les contribuables ont découvert une « innovation » sur leurs avis d'imposition pour la fiscalité locale 2019 : l'instauration par SQY de la « taxe GEMAPI ». La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire transférée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018. Il s'agit pour les intercommunalités de prendre en charge :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des zones humides.

Créée sous le quinquennat Hollande, cette taxe GEMAPI est une taxe additionnelle qui s'ajoute donc à la taxe foncière sur les propriétés bâties, à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises (CFE). Une colonne dédiée à la taxe GEMAPI figure dans les avis d'imposition. La taxe est perçue uniquement pour les besoins financiers propres aux dépenses GEMAPI ou pour financer sa cotisation au

syndicat mixte auquel l'intercommunalité a délégué tout ou partie de sa compétence. La « taxe GEMAPI » est ce que l'on appelle une taxe affectée (elle ne peut servir à autre chose que la gestion des milieux aquatiques ou la prévention des inondations).

Bonne nouvelle pour les ménages à faibles revenus : le droit fiscal accorde une exonération de « taxe GEMAPI » aux organismes HLM et à leurs occupants. Ainsi, une personne locataire d'un logement social et soumise à la taxe d'habitation n'est légalement pas redevable de la taxe GEMAPI.

Dans sa délibération, l'EPCI vote un montant total annuel de taxe GEMAPI et non un taux d'imposition, comme elle le fait pour la taxe d'habitation ou la taxe foncière. À ce sujet, il est à noter la stabilité des taux des taxes locales votés par le conseil municipal de Maurepas et par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils sont rigoureusement identiques à 2018. Seules les bases, réévaluées pour compenser les effets de l'inflation, ont été revalorisées, ce qui explique certaines variations à la hausse.



ANITA CASABIANCA LÈVE L'ANCRE

Après 40 ans chez Sélectour Voyages Examonde, c'est l'heure de la retraite pour Anita Casabianca. À Maurepas, dans l'agence de voyage de la place du Sancerrois, en centre-ville, Corinne Kerviel va lui succéder.

ICITATOU

Sur le grand rond-point central Laurent-Schwartz, à Pariwest, en face de l'hôtel B&B, l'enseigne Icitatou a ouvert ses portes et proclame « Achetez malin, achetez ici » et « Des nouveautés chaque semaine ». La diversité est le maître mot de ce nouveau magasin qui propose des produits à des prix très attractifs dans des domaines nombreux et variés : mode, sport, beauté, cuisine, déco, maison, jardin, high tech, jouet, auto, vélo... Ouverture du lundi au samedi, de 10h à 19h.

TOUT CHAT TOUT CHIEN

La Maurepasienne Delphine Oulès, comportementaliste, exerce à Paris et dans toute l'Île-de-France. Delphine Oulès, spécialiste des chats et des chiens, se propose alors d'aider les maîtresses et les maîtres à rétablir la communication et la cohabitation. delphineoulès@yahoo.fr / 06 24 40 09 54 www.toutchattoutchien.fr

PETITE ENFANCE

Bon à savoir : Géraldine Jarry et Djamila Kheroubi, assistantes maternelles agréées de Maurepas, sont à l'origine d'une page sur le réseau social Facebook pour mettre en relation les professionnels de la petite enfance et les familles maurepasienne. L'adresse est la suivante : « Assistante maternelle agréée disponible de Maurepas 78 ». Ce lieu numérique est à la disposition des assistantes maternelles agréées de Maurepas (exclusivement) ayant une ou des places disponibles et aux parents qui cherchent un mode de garde.

ARTISANS ET CRÉATEURS AU SALON DU LIONS CLUB



La richesse et la diversité des terroirs de France pendant deux jours à la salle des fêtes. (Photo d'archives.)

Samedi 9 novembre, de 10h à 20h, et dimanche 10 novembre, de 10h à 18h, à la salle des fêtes de Maurepas, à Pariwest, le Lions club de Maurepas Saint-Quentin-en-Yvelines Doyen organise la 7^e édition du salon des Vins, des Saveurs et des couleurs. Cette édition réunit spécialement cette année des artisans et des créateurs. L'entrée à cette manifestation conviviale est libre. Foies gras, cidres, vins, fromages, truffes, charcuteries fines... La diversité des terroirs de France est représentée dans les allées du salon. Le public pourra également découvrir des objets pour la décoration d'intérieur. A l'approche des fêtes de fin d'année, les idées de cadeaux ne manqueront pas. Grâce à cette manifestation, le club finance localement des actions sociales. Des animations, comme une tombola, seront aussi proposées aux visiteurs.

www.lions-sqy.org

EN BREF

LOTO DU CLUB DE BASKET

Le Basket Club de Maurepas (BCM), dont l'école de basket est labellisée par la Fédération Française de Basket-Ball depuis 2007, organise un loto vendredi 15 novembre, à 19h, à l'école élémentaire des Bessières (rue de Noirmoutier). Cette manifestation est destinée à financer l'achat matériel divers, maillots, ballons...

STAGE MULTI-BOXE AVEC JÉRÔME LE BANNER

L'École de Boxe Française Élancourt Maurepas (EBFEM) organise un stage multi-boxe avec Jérôme Le Banner, samedi 23 novembre, de 14h à 18h, au gymnase Malmedonne (entrée par l'avenue de Limagne).

Ce stage est ouvert à tous les pratiquants de sports de combat et d'arts martiaux. Bien qu'il soit recommandé d'avoir un niveau confirmé pour suivre correctement le stage, il est ouvert à tous les pratiquants, notamment des autres clubs des environs. Le nombre total de participants est limité à 200.

Participant en prévente : 50 € ; Participant sur place : 60 € ; Visiteurs : 10 €.

Jérôme Le Banner c'est 120 kg pour 1,90 m de force, de discipline et de gentillesse. Il détient plusieurs titres mondiaux et européens en kick-boxing, Muay Thai, et il est le combattant star du K-1 et le kickboxeur le plus populaire de la planète.

Son palmarès impose le respect, dans tous les sports de combat, jusqu'au MMA à l'occasion, il est aussi acteur : on le trouve à l'affiche de « Scorpion », « Disco », « Babylon A.D. », « Astérix aux Jeux olympiques », « Fatal », et « Nicky Larson ».

S'INITIER AU BRIDGE

Le Club de Bridge de Maurepas donne rendez-vous tous les mercredis, sauf pendant les vacances scolaires, à la salle des fêtes, rue Évariste-Galois, à Pariwest. Les portes s'ouvrent pour les cours, de 18h30 à 20h, puis vient l'heure du tournoi, ouvert à tous, à partir de 20h15. L'ambiance est très conviviale. Le bridge se pratique avec un jeu de 52 cartes et deux équipes composées de deux partenaires. Renseignements : 06 07 37 71 72.

« GYM CANCER » À LA GVM

Dans le cadre de sa démarche sport-santé, l'Association de Gymnastique Volontaire de Maurepas (GVM), propose deux séances « Gym Cancer » à partir du mois de novembre. Rendez-vous les mercredis de 14h à 15h30 (extérieur ou en salle, selon la météo) et les vendredis de 9h50 à 10h50. Pendant ou après les traitements, les bénéfices du sport sont multiples sur tous les plans (psychologique, physique). Cette activité est encadrée par une animatrice expérimentée, formée spécialement au programme.

Renseignements : 06 62 72 26 40
www.gv-maurepas.fr

QUESTIONS POUR UN CHAMPION

Concentration et culture générale étaient de mise pour le tournoi des 20 ans de l'association « Questions pour un champion » organisé samedi 12 octobre au Café de la Plage, en présence du maire et des élus du conseil municipal. Les candidats, qui sont de véritables passionnés de ce jeu télévisé, ont tout fait pour briller et remporter la compétition.

Palmarès

1^{er} : Frédéric Bondon
2^e : Hugues Compère
3^e : Christophe Allely



CARREFOUR DE LA MALMEDONNE



Le carrefour de Malmédonne se situe à l'intersection de Coignières, de Maurepas et de La Verrière.

L'aménagement du carrefour de la Malmédonne est un projet qui permettra de rétablir le lien entre les villes de Coignières, Maurepas et La Verrière, grâce à la construction d'un plateau et au décaissement de la Nationale 10 sur cette portion. Ce projet a été retenu au Contrat de Plan Etat Région (CPER), avec l'enfouissement de la N10 à Trappes-en-Yvelines, et bénéficie donc d'un financement et d'une programmation à horizon 2016-2021.

La concertation se déroulera du 18 novembre au 20 décembre. Une réunion de concertation publique de clôture sera organisée à ce sujet le jeudi 12 décembre, à 20 heures, à l'hôtel de ville de Maurepas.

Les modalités vous seront présentées dans le prochain numéro de « Maurepas Magazine » et sont consultables dès à présent sur le site internet : www.maurepas.fr

L'ouvrage de la Malmédonne permettra une amélioration immédiate du fonctionnement du carrefour :

- RN10 fluidifiée
- Meilleur accès à la gare SNCF
- Sécurité renforcée pour les circulations douces
- Attractivité commerciale de Coignières et de Maurepas renforcée
- Les travaux devraient intervenir entre 2023 et 2025

SÉCHERESSE À MAUREPAS : SIGNALEMENT EN MAIRIE

Votre habitation a subi des fissures en 2019 ou des modifications liées aux conditions climatiques ? Signalez-le en mairie avant la fin de l'année 2019. Adressez votre courrier à mairie@maurepas.fr Votre cas permettra d'appuyer la demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle sécheresse pour Maurepas pour l'année 2019. Si la commission interministérielle se prononce favorablement, les sinistrés pourront saisir leurs assurances. La dernière fois que Maurepas a été classé en état de catastrophe naturelle sécheresse, c'était pour les dommages causés par les mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols d'octobre à décembre 2018.

NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME



« Trame verte et bleue et circulations douces »

À l'échelle de la commune entière, cette OAP environnementale vise la protection des lisières forestières, du ru, des rigoles et des arbres remarquables. Elle permet le lien entre les différents secteurs de la ville et des communes environnantes, en visant à la fois la qualité environnementale, la qualité de vie et donc l'attractivité de la commune. Cette OAP prévoit aussi le développement de pistes cyclables.

Début décembre, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Maurepas entrera en vigueur. Fruit d'un minutieux travail d'études et de concertation qui s'est échelonné sur plusieurs années, il propose une vision de l'avenir pour la commune.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document opposable organisant la destination des sols. Il définit notamment les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles ou agricoles. En préambule, la Ville a exposé clairement le projet global d'urbanisme via le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de la commune. Avec ce PLU, Maurepas préserve l'identité de la ville et le caractère de ses quartiers en maîtrisant son développement urbain et limitant l'étalement urbain. De nouveaux secteurs d'habitat ont

été identifiés à Pariwest afin de répondre à l'obligation de construction de logements sociaux et répondre aux besoins des familles en matière de logements. La mixité sociale est présente dans ces nouveaux projets. Le PLU conforte aussi les protections patrimoniales, précise les règles de composition urbaine, dynamise le développement économique et assure le maintien et le développement d'activités de centre-ville et des centres de quartiers. Il préserve l'environnement par une gestion économe des ressources naturelles. www.maurepas.fr

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Les Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) forment des traductions concrètes des orientations du PLU.



« Préservation du Village »

Il est mis fin à l'OAP construction qui figurait dans le précédent PLU de 2013, et qui permettait l'urbanisation du village, au profit d'une nouvelle OAP patrimoniale qui épouse le contour du village ancien de Maurepas. Elle vise principalement à mettre en valeur le patrimoine identifié et assurer le maintien d'une qualité de vie propre à ce secteur en agissant notamment sur les espaces publics. Elle se propose également de garantir une bonne intégration paysagère du Village sur le plateau et une préservation des vues entre le Village, la vallée du ru et les hameaux de Villeneuve et du Parc aux Loups.



L'OAP « Revitalisation de Pariwest »

Plusieurs missions sont assignées à cette nouvelle OAP. Il lui faudra notamment :

- Valoriser le pôle commercial et améliorer les espaces extérieurs, favoriser le maintien des secteurs d'activités artisanales et industrielles, conforter le secteur d'activités commerciales
- Vitaliser le pôle de loisirs
- Assurer la qualité architecturale sur le boulevard urbain (RD 13)
- Permettre la recomposition urbaine de ce secteur avec les principes des éco-quartiers
- Participer à la production de logements, notamment sociaux, créer un véritable parcours résidentiel
- Adapter la typologie des logements pour combler le manque de petits/moyens logements
- L'amélioration des mobilités
- La restructuration commerciale



« Revalorisation du centre-ville »

Elle se développe sur les espaces du Centre de Maurepas jusqu'en limite du centre des Sept Mares d'Élancourt, ces deux centralités ayant été constituées ensemble. Il comprend également les abords des boulevards Guy-Schuler et René-Ressejac-Duparc pour valoriser la visibilité de centre-ville et l'intégration urbaine d'un futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP). Elle précise la volonté de la ville de reconstruire la Halle du marché en interdisant la construction de logements sur son emprise actuelle. Les linéaires des commerces de proximité du centre-ville sont désormais préservés et ne pourront plus muter en activités de service. Afin de préserver la diversité commerciale.



(Photo DR.)

CONCERT SYMPHONIQUE

SAMEDI 9 NOVEMBRE

20h30 - Espace Albert Camus
De 5 € à 10 €

Les Clés d'Euphonia invitent le public à découvrir deux œuvres chatoyantes de la musique pour ballet : « Ma mère l'Oye » de Maurice Ravel (1875-1937) et « Petrouchka » d'Igor Stravinsky (1882-1971). La première représentation de « Petrouchka » eut lieu à Paris le 13 juin 1911. Le grand Nijinski dansait le rôle de Petrouchka. Laëtitia Trouvé est la directrice musicale des Clés d'Euphonia depuis sa formation, en 2011. Ce concert symphonique commenté et dansé est à découvrir en famille.



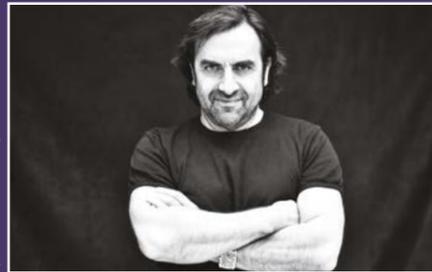
(Photo DR.)

CONCERT « MÉTAL »

VENDREDI 29 NOVEMBRE

20h30 - Espace Albert Camus
De 5 € à 10 €

Les soirées du Café proposent une soirée dédiée à un genre qui occupe une place bien spécifique au sein des musiques actuelles : le « métal ». Originaires de Rambouillet, Pitbulls in the nursery (PITN pour les intimes) recherchent la recette de l'alchimie entre puissance, technique, ambiance et groove. La scène se transforme en un gigantesque laboratoire... Le public pourra également se délecter des prestations de Geostygm et des The Bearded Bastards. Tout un programme !



(Photo Solène Renault.)

ANDRÉ MANOUKIAN

VENDREDI 15 NOVEMBRE

20h30 - Espace Albert Camus
De 15 € à 21 €

Preuve de son inépuisable ductilité, le piano s'est offert au jazz comme auparavant à la musique « classique » pour délivrer de grands chef d'œuvre. Et comme aime à le dire André Manoukian : « le jazz, c'est la musique de la liberté ». D'ascendance arménienne, le multi-talenteux auteur-compositeur-interprète-arrangeur-acteur « part à la recherche d'éclats de spleen, pour retrouver, le temps d'un concert, l'âme de ses ancêtres ». Entre Vienne, en Autriche, et Samarcande, en Ouzbékistan... Vaste voyage, vaste programme !



(Photo Jérôme Juy Bauer.)

TÉTÉ

SAMEDI 30 NOVEMBRE

20h30 - Espace Albert Camus
De 15 € à 21 €

Tété a déjà 7 albums à son actif, « Fauthentique » étant le dernier en date. Chanteur-contreur d'histoires, guitariste hors pair, Tété présentera une collection de mélodies où la guitare acoustique s'appuie sur des programmations délicates et organiques donnant une couleur résolument moderne. En première partie : Mathieu des Longchamps, songwriter délicat, hanté, mélancolique et solaire. C'est un peu de la pop, de la folk, avec parfois cet esprit latino...



(Photo DR.)

POUR LE JEUNE PUBLIC

19-21-22 NOVEMBRE

Espace Albert Camus
Tarif

Six séances d'un spectacle spécialement réservé au très jeune public fréquentant les établissements d'accueil des jeunes enfants ainsi que les écoles maternelles (de 18 mois à 6 ans) ont été programmées à l'Espace Albert Camus. « Un petit coin de ciel » est un solo dansé. La chorégraphe interroge l'apesanteur, invente un langage poétique, riche en émotions variées qui résonne pour le tout-petit et l'adulte qui l'accompagne, les plongeant dans un monde onirique et sensible.



(Photo Arech Pictures.)

CATCH D'IMPRO

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

20h30 - Espace Albert Camus
De 8€ à 15€

C'est du catch. C'est de l'impro. C'est Catch d'Impro ! Tout est dit. Hormis les crises de rire, les quiproquos cocasses, les franches rigolades, les rires à s'en décrocher les mâchoires, les rires de bon cœur, les fou rire... Contre la morosité du quotidien, alors que l'hiver pointe le bout de son nez, essayez « Catch d'Impro ». Une seule prise et votre moral s'améliorera. Comme par enchantement. Aucun effet indésirable (à part, peut-être, la rate qui se dilate).

AGENDA

JUSQU'AU MERCREDI 27 NOVEMBRE
INSCRIPTIONS AU 3^E CONCOURS COMMUNAL DES DÉCORATIONS DE NOËL

MERCREDI 6 NOVEMBRE

De 10h30 à 11h

HEURE DU CONTE / RACONTINE

Pour les 0-3 ans.

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

De 14h à 16h30

ATELIERS PARTAGÉS

Pour tout public à partir de 8 ans.

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

SAMEDI 9 NOVEMBRE

De 10h à 20h

SALON DES VINS DES SAVEURS ET DES COULEURS

Salle des Fêtes

20h30

CONCERT SYMPHONIQUE

Les Clés d'Euphonia

Espace Albert Camus

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

De 10h à 18h

SALON DES VINS DES SAVEURS ET DES COULEURS

Salle des Fêtes

LUNDI 11 NOVEMBRE

11h

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Monument aux morts

MARDI 12 NOVEMBRE

De 14h à 18h

THÉ DANSANT

Proposé par le Centre Communal d'Action

Sociale

Salle des Fêtes

MERCREDI 13 NOVEMBRE

PERMANENCE VACCINALE

Sur rendez-vous au 01 30 66 53 12.

Ne concerne pas le vaccin de la grippe.

Centre Communal d'Action Sociale

De 17h à 17h45

CONTE NUMÉRIQUE

A partir de 4 ans.

Sur réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

VENDREDI 15 NOVEMBRE

20h30

ANDRÉ MANOUKIAN

Espace Albert Camus

MERCREDI 20 NOVEMBRE

De 10h30 à 11h

HEURE DU CONTE / RACONTINE

Pour les 0-3 ans.

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

De 14h à 16 h

30^E ANNIVERSAIRE DE LA CIDE

Gymnase Malmédonne

DU SAMEDI 23 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

3^E SEMAINE DU HANDICAP

SAMEDI 23 NOVEMBRE

De 10h30 à 11h

« LE VOYAGE DU PETIT CHAT »

Spectacle pour les 0-3 ans.

Sur réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

De 14h à 17h

ANIMATION SPORTIVE DE QUARTIER

Square de Beaufortin (à proximité du CESA)

20h30

COBALT HITS ONLY

Café de la Plage

MERCREDI 27 NOVEMBRE

De 17H à 17h30

HEURE DU CONTE / POUR LES PLUS GRANDS

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

17h30

SCÈNE OUVERTE

Conservatoire

JEUDI 28 NOVEMBRE

14h

CINÉMA SENIORS

Proposé par le Centre Communal d'Action

Sociale

Ciné 7

VENDREDI 29 NOVEMBRE

20h

SCÈNE OUVERTE « adultes »

Conservatoire

20h30

CONCERT MÉTAL

Les soirées du Café

Espace Albert Camus

SAMEDI 30 NOVEMBRE

20h30

TÉTÉ

Chanson

Espace Albert Camus

JEUDI 5 DÉCEMBRE

14h

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

Stèle du Souvenir, allée du Bourbonnais

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

20h30

CATCH D'IMPRO

Espace Albert Camus

Retrouvez Maurepas sur



• **Café de la Plage** : place Jean-MoulinCCAS : square de la Marche • **Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique** : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 00 • **Espace Albert Camus** : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 10 – resa.camus@maurepas.fr www.kiosq.sqy.fr • **Gymnase Malmédonne** : avenue de Limagne • **Médiathèque Le Phare** : place de Bretagne • **Salle des Fêtes** : rue Evariste-Galois, à Pariwest



« Pour lutter contre le sida, la boulangerie Maurepains s'est associée à l'opération « love baguette » mise en place par l'association AIDES. Une initiative saluée par les habitants, comme en témoigne le post Facebook du 12 octobre. Il a été vu par 3 515 personnes, et a suscité pas moins de 862 interactions (102 j'aime) »

Une nouvelle mise à jour de l'application @Maurepas V1.8 est disponible gratuitement sur Google Play & Apple store. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas », puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou votre tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée. Mettez votre application à jour pour bénéficier d'une meilleure expérience utilisateur et des derniers correctifs !



Google store



Apple store

LA MAIRIE
VOUS
ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courriel électronique : mairie@maurepas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi : de 14 h à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi : de 9 h à 12h30 (sauf vacances scolaires)

Bienvenue à

Maxime AUTIER
Éléonore CLAYEUX
Malik DIALLO
Mathis VIN VILDIEU

Tous nos vœux de bonheur à

Youssef HTITI et Hajare ABBASSI
Donatien LAGUERRE et Coralie
BEOMMENSATH

Nous nous associons à la douleur des familles de

Roger CASTREMAN
Liliane LAMBRET née BLANADET

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr

Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr

Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus.

Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 24 SEPTEMBRE 2019

Le conseil municipal de Maurepas a rendu un avis favorable permettant l'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La révision du PLU a fait l'objet d'une enquête publique au printemps 2019. 70 observations ou propositions du public ont été émises dans ce cadre. Les personnes publiques associées, comme des associations, ont exprimé 11 avis. Le commissaire-enquêteur a formulé un avis favorable sans réserve au projet de révision du PLU assorti de 5 recommandations, dont il a été tenu compte.

Le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines s'est prononcé favorablement sur la révision du PLU de Maurepas lors de sa séance du jeudi 26 septembre 2019. [Lire également page 17.]

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

> Les élus de Maurepas ont approuvé les tarifs d'utilisation des bornes installées en centre-ville pour recharger les voitures électriques.

La connexion sera facturée 0,80 €, le kilowattheure délivré sera facturé 0,20 € par KWh et il en coûtera 1 € l'heure de recharge au-delà de 2 h entre 9 h et 19 h.

Les 2 bornes permettent de charger 4 véhicules sur le parking de l'avenue de Langres. Le fonctionnement du dispositif sera présenté dans un prochain numéro de « Maurepas Magazine ».

> L'assemblée communale a autorisé la rétrocession du fonds de commerce « Boucherie du Sancerrois ».

> Dans le cadre du déploiement de l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans toutes les écoles élémentaires, les élus ont approuvé la convention de partenariat avec l'Éducation nationale (Académie de Versailles). Un ENT permet notamment la gestion informatisée des

notes et des emplois du temps.

> Les élus ont approuvé la convention de soutien à l'investissement pour le « Plan de déploiement numérique scolaire » dans le cadre du contrat Yvelines Territoire, en partenariat avec l'Éducation nationale. Le déploiement du numérique scolaire à Maurepas sera cofinancé par le Département (274 500 €), Saint-Quentin-en-Yvelines (109 800 €) et Maurepas (164 700 €).

> Le conseil municipal a donné son feu vert au protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre.

Le rappel à l'ordre est un dispositif de prévention de la délinquance. Il s'agit d'une injonction verbale adressée par le maire ou son représentant à l'encontre d'une personne, mineure ou majeure, auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre de la commune.

Lorsqu'il s'agit d'un mineur, les parents ou le représentant légal doivent être présents.

Il ne peut pas être prononcé de rappel à l'ordre lorsque les faits constituent un délit ou un crime et dès lors que l'action judiciaire est engagée (plainte déposée et procédure pénale engagée).

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 17 décembre 2019, à 19h30, à l'hôtel de ville.

Les séances sont publiques et ouvertes à tous. Entrée par l'escalier de la place Charles-de-Gaulle. Accès pour les personnes à mobilité réduite : sonner à l'entrée située place d'Auxois, sur le côté.

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales. Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes. Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

« Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs »

EN AVANT MAUREPAS

Proposition : honorer tous les présidents de la République défunts

La ville de Maurepas présente à tous la géographie de la France. Ainsi, sauf au village, les rues portent le nom d'une région voire d'une rivière de France : la Picardie, Bréhat, Comouailles, la Gâtine, la Vendée, le Bourbonnais, l'Alsace, la Lorraine... Excellent exercice d'éducation que de passer en revue chacune de ces régions et de chercher ses particularités, son histoire. D'autant

que certaines sont inconnues.

Nous avons fait exception en honorant notre ville jumelée Henstedt-Ulsburg, ou Mopti au Mali, ou l'ensemble des cités amies. Certains personnages. Erich Von Stroheim, le célèbre acteur de cinéma qui a terminé sa vie à Maurepas et sa compagne. Jean Moulin, héros de la Résistance.

Nous avons aussi pensé aux anciens Maires de Maurepas depuis la Libération : Charles Fomet, Paul Drussant, Guy Schuler, René Ressejac-Duparc, Michel Miserey.

M. Garestier a choisi de commencer à honorer les anciens Présidents de la République mais n'a pensé qu'à sa famille politique

en donnant le nom du général de Gaulle à la place de la mairie. Dommage qu'il n'ait pas l'esprit plus large.

Nous, nous proposons que dorénavant Maurepas honore les présidents de la Ve République défunts, dans le même esprit citoyen et œcuménique que lors de leurs obsèques. Ainsi de Georges Pompidou, François Mitterrand et Jacques Chirac. Cela aurait un peu plus d'allure.

Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. Car nous aimons notre ville. En route pour mars 2020.

www.en-avant-maurepas.fr
Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période pré-électorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Fermetures d'école et tablettes numériques !

À Maurepas comme dans les 204 écoles maternelles et élémentaires des 12 communes de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, soit 28 000 élèves, vont être déployées des tablettes numériques. La consommation des écrans en milieu scolaire doit être raisonnable et limitée. Alors que l'on sait que le temps passé devant les écrans provoque addictions, retard de langage, déficit de l'attention, perte de la motricité, de la concentration, trouble du sommeil, problèmes de vue, altération des capacités

graphiques de l'enfant... Si la sensibilisation au potentiel du numérique est bien sûr indispensable, elle ne doit pas se transformer en idéologie. Si l'effet bénéfique sur le raisonnement est en général admis, l'impact négatif sur l'écriture et l'orthographe des très jeunes enfants est également notoire. Et quid des coûts écologique et économique ?

La municipalité de Maurepas a fermé deux écoles maternelles alors que 800 logements vont accueillir de nouvelles familles avec enfants. Il nous semble, pourtant, que l'avenir des enfants dépend davantage de moyens humains et matériels que du nombre de tablettes numériques.

Les enfants et le personnel des écoles communales ont d'abord besoin de locaux entretenus plutôt que de projets spectaculaires superflus. Quand connaissons-nous les résultats de l'enquête sur l'origine du sinistre du marché ?

Cette année, pas d'information dans le bulletin, sur le nettoyage des Bois de Maurepas d'octobre !

Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur !

Ismaila Wane et Martine Fayolle

Vos élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Pollution aux hydrocarbures... Mais, pour qui l'on nous prend ?

Alertés par des habitants, l'un d'entre nous c'est rendu au bassin de la Courance. Un groupe de pompiers était déjà à pied d'œuvre et en attente du barrage flottant de la cellule pollution de Versailles.

Un périmètre de sécurité interdisait l'accès au site à toutes personnes, élu compris. Impossible d'obtenir de l'information auprès des pompiers. Seul représentant élu de la ville il

était pourtant essentiel de comprendre la situation.

En remontant le lit du ru, il ne fut pas difficile de constater que la rive était recouverte d'un produit noir collant et épais sur une hauteur de 25 à 30 cm. Ayant l'expérience, en remontant 20 ans en arrière, de la gestion de crises concernant la pollution de ce même ru l'échange avec le commandant du détachement sur le chemin du retour a été des plus courtois et constructif, car à l'époque nous avions ensemble en quelques heures trouvée la société en cause. Sur cette base il est évident que nous n'avons de leçon à recevoir de personne, n'en déplaise à certains élus proba-

blement frustrés de ne pouvoir en dire autant.

La suite amènera la preuve, le lendemain quatre véhicules : Pipeline technologies, Pipeline Île-de-France resteront sur site de 10h à 16h, certains des personnels arborait le sigle TOTAL. Leurs objectifs : enquêter et d'effectuer des prélèvements ! Aujourd'hui, Nous et les Maurepasiens sommes en droit d'être informés par la mairie des suites de la plainte déposée pour pollution.

Merci pour votre réactivité sur les réseaux sociaux.

Sophie Michon et Christian Guillot

GROUPE MODEM - LREM

Madame, Monsieur,
Le 8 octobre dernier, les pompiers intervenaient sur une pollution présumée du bassin de la Courance par des hydrocarbures. Ce lieu est prisé des Maurepasiens aussi bien pour s'y promener que pour profiter du parcours de santé. Or chacun peut constater, d'année en année, la dégradation des équipements du bassin, notamment les pontons. Quelques radeaux ont été rénovés mais sont inaccessibles pour les oiseaux qui s'y abritaient et qui ont

déserté le site. L'absence de nouveaux radeaux ou l'impossibilité d'y accéder les empêchent certainement de nidifier dans un lieu sécurisé et, si pollution il y a, de se nourrir. Comme Maurepas est adhérent de la Ligue de Protection des Oiseaux, nous espérons que toutes les mesures adéquates ont été mises en œuvre pour leur maintien sur site. Pour revenir à la pollution présumée par hydrocarbures, il n'y a eu, à notre connaissance, aucune information sur ce qui s'est réellement passé. Nous nous demandons d'ailleurs si une plainte a été déposée pour qu'une enquête sur l'ori-

gine des polluants soit diligentée. Nous avons également constaté que les bassins de décantation du ru de Maurepas sont ensablés, ne permettant plus la dépollution des eaux de façon satisfaisante. Ils ne semblent plus entretenus depuis l'abandon du projet de renaturation des versants, ce qui conduira à terme à l'ensablement du bassin. Vos élus veillent à la préservation de votre cadre de vie.

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK
g.belieff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr

XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH

LE FUTUR EN LIGNE DE MIRE



495€ /MOIS
SANS APPORT
LLD⁽¹⁾ 48 MOIS / 40 000 KM

ENTRETIEN, GARANTIE ET ASSISTANCE
INCLUS JUSQU'AU 31/12/2019



T5 Twin Engine Boîte DCT 7
Puissance 262 CH
Consommation WLTP : 2,0 L
Emission CO2 WLTP : 46 g
Écotaxe neutre / Zéro TVS

RENDEZ-VOUS D'ESSAI
SUR ACTENA.FR

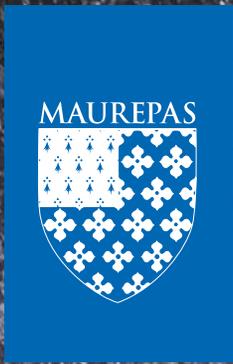
1) Offre de Location Longue Durée sans option d'achat portant sur un véhicule VOLVO XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH AUTOMATIQUE avec option peinture métallisée. Offre édictée sur la base du tarif au 25/04/2019. Le contrat de location longue durée sera impérativement souscrit pour une durée de 48 mois et un kilométrage de 40 000 km incluant nécessairement les prestations entretien, assistance et gestion des pertes totales. Carte grise non incluse. Offre valable pour toute commande adressée valablement par écrit à Volvo Car Fleet Services avant le 31/12/2019, sauf modifications du tarif constructeur, des taux financiers directeurs ou de la réglementation en vigueur et notamment de la réglementation fiscale (variation du taux de TVA, etc.). Offre de location longue durée sans option d'achat et de services associés réservée aux professionnels, régie par les conditions générales de location longue durée et des services optionnels disponibles auprès de TEMSYS et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, société anonyme au capital de 66 000 000 EUR, siège social : 15, allée de l'Europe - 92110 Clichy, RCS NANTERRE 351 867692. Société de courtage d'assurances - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances N° ORIAS 07 026 677.
Volvo XC40 BUSINESS T5 HYBRIDE 262 CH AUTOMATIQUE : Consommation WLTP (L/100 km) : 2,0 – CO2 rejeté WLTP (g/km) : 46.

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92
SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES
SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

PRIOD



100*
ANS

C'EST LE TEMPS
DE DÉCOMPOSITION
D'UNE CANETTE



**LE CIVISME,
ÇA CHANGE LA VILLE**

* Source : ConsoGlobe

maurepas.fr